

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE RESSONS LE LONG

N° 15

JANVIER 2005

SOMMAIRE	
1	6 MOIS
2	GAZ
3	P.L.U
4	ASSAINISSEMENT
5	SECURITE ROUTIERE
6	C.C.A.S
7	INFORMATIONS DIVERSES
8	DATES
9	ETAT CIVIL
10	VOEUX

1 – 6 Mois

Les faits « marquants » depuis 6 mois :

- Des réunions :
 - 3 Conseils municipaux les 20 Juillet, 12 Octobre et 21 Décembre 2004.
 - des réunions « internes » comme les Commissions Travaux, Communication, Assainissement, Sécurité Routière, le C.C.A.S,...
- Les travaux d'alimentation en Gaz
- L'Enquête Publique sur notre projet de P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

2 – GAZ

Les travaux de mise en place du réseau d'alimentation sont en cours. L'Avenue de la Gare et la Route de Coeuvres sont déjà desservies depuis plusieurs années ; et c'est à partir de la canalisation Route de Coeuvres que le village va être équipé. Une première zone devrait être alimentée en Gaz le 19 janvier (Montois – Cheneux – Rues de Poulandon, de la Motte et du Marais St Georges), pendant que les travaux se poursuivront dans le village. En

accord avec l'entreprise SETI, une partie de la « Grand'Rue » a été réalisée pendant les vacances scolaires, afin de limiter la « gêne » notamment aux abords des écoles. Un point des travaux est fait chaque semaine lors de la réunion de chantier regroupant des représentants de Gaz de France, de l'Entreprise SETI, de la municipalité. Au 07 janvier, Gaz de France enregistrait environ 80 demandes de branchements privés ; si vous êtes intéressés, prenez contact avec Monsieur LALUC (Gaz de France) au 06.19.03.57.46.

Nos bâtiments communaux seront équipés de branchements (Mairie, Salle multifonctions et logement, école maternelle et logement).

Encore quelques semaines de travaux et de gêne pour les riverains pour qu'une grande partie de notre village soit équipée d'un service supplémentaire.

3 – LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

La procédure d'élaboration de notre P.L.U se poursuit.

Après l'arrêt de notre projet lors du conseil municipal du 02 Juin 2004, les services des Personnes Associées ont rendu leurs avis. Ceux-ci ont été joints à notre projet et c'est l'ensemble de ces documents qui étaient consultables lors de **l'enquête publique du 15 novembre au 21 décembre 2004.**

Le Commissaire-Enquêteur présent pendant 4 permanences nous a fait part :

- d'une bonne participation des habitants, tant par le nombre, par la répartition géographique, (toutes les zones du village ont été concernées), que par la répartition dans le temps (du public s'est rendu à chacune de ses permanences).
- d'une demande d'information sur le projet en visualisant les plans
- d'un accord global sur notre projet
- de quelques demandes particulières par rapport au zonage, aux emplacements réservés ou au règlement.

Le commissaire-enquêteur rendra son rapport fin janvier ; celui-ci pourra reprendre des avis des personnes associées ainsi que des remarques de votre part.

Ensuite, après étude de ce dossier notamment au sein de notre commission d'urbanisme, le Conseil Municipal pourra **arrêter notre P.L.U**, ce document fixera alors les règles d'urbanisme de notre village à la place du P.O.S (Plan d'occupation des sols) actuel.

A noter qu'en juillet, le Conseil Municipal a été saisi par la Communauté de Communes afin qu'il se prononce sur l'opportunité d'un classement spécifique en zone d'activités (industrielles ou artisanales) d'un territoire de notre commune au lieu-dit « la Croisette » à l'angle des RN31 et RD17.

Compte-tenu de sa volonté à favoriser le développement de l'activité et de l'emploi dans la commune et le canton, le conseil municipal a donné son accord de principe sur l'étude d'un tel projet.

Toutefois, si ce projet devait se concrétiser, il engendrerait de nouvelles procédures à notre P.L.U.

4 – ASSAINISSEMENT

Notre dossier se précise, mais la géographie de notre territoire allonge la durée des études.

➤ L'étude « **Phase 2** » dite « **Etude Parcelaire** » se termine. Elle s'est déroulée sur plus de 2 ans.

A ce jour, nous disposons :

- d'un relevé de géomètre reprenant les informations sur le domaine public et notamment les réseaux existants (Eau, EDF, France Telecom, Pluvial,...)

- d'un projet de collecte aboutissant à un site de traitement situé en zone centrale du village au nord de Poulandon sur un terrain agricole pour lequel nous avons un protocole d'échange de propriété.
- des études parcellaires pour chaque habitation proposant les travaux, soit de raccordement au réseau collectif, soit de mise en place d'un assainissement autonome en fonction du zonage retenu.

- Le secteur de la Vache Noire est encore en réflexion pour des raisons techniques et financières.

➤ Une étude complémentaire est lancée pour 2005 : « **L'étude géotechnique phase 2** » (Entreprise GEOTEC PICARDIE pour 13 592,00 € HT et un contrat d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage de la D.D.E pour 2 126,50 € HT)

Cette étude obligatoire dans le cadre de la Charte Qualité de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, permettra de connaître précisément la qualité des sols où seront réalisées les tranchées pour la pose des canalisations.

(Etude bénéficiant de subventions : 70 % du montant H.T par le SEPOAS pour l'Agence de l'Eau, et 10 % par le Conseil Général).

➤ Une dernière Etude (prévue en 2005) sera nécessaire : celle dite « **d'Impact** » ; elle concernera le site de traitement.

D'ici fin 2005, nous espérons ainsi pouvoir faire des propositions précises sur notre projet et prendre la décision des travaux. Elle fera suite à un travail important de la Commission Assainissement de notre conseil municipal orienté en 2 axes complémentaires :

- **technique** (Michel LEFRANC) : branchements, canalisations et leur profondeur, pompes de relevage, traitements,...

- **financier** (Eric DEBOSQUE) : recherche de subventions, étude de financements bancaires, simulation de l'impact sur le prix de l'eau...

Ces réflexions englobent bien sûr l'investissement total (sur le domaine public et sur la partie privée) mais aussi la maintenance ultérieure.

Espérons pouvoir prendre une décision salubre et valorisante pour le village et chacun de nous, conformément à la Loi sur l'Eau, par un choix technique raisonné et financièrement soutenable !

5 – SECURITE ROUTIERE

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal réfléchit à l'amélioration de la sécurité routière dans notre village.

➤ Des réalisations ont été entreprises :

- Rue de l'Eglise et devant l'Ecole maternelle :

- zone plus sécurisée pour le stationnement du car de ramassage scolaire devant la cour de l'école primaire
- recul du portail d'entrée de l'école maternelle

- Rue du Routy au niveau de notre stade : construction de vestiaires et aménagement d'un parking

- Avenue de la Gare et route de Coeuvres : en coordination avec la Voirie Départementale, mise en place d'une signalisation sur cette RD2 matérialisant les entrées du village et la limitation de vitesse qui en découle.

- RN 31 à Pontarcher, la Vache Noire et en dehors de l'agglomération : en relation avec la Sous-Préfecture et la D.D.E, des travaux ont été entrepris par la D.D.E : signalétique, bandes blanches centrales, feux tricolores, abattages d'arbres ; prochainement un radar automatique y sera installé...

➤ Ces actions sont insuffisantes : trop de véhicules circulent à vitesse excessive et plusieurs accidents se sont produits dans notre village. Une commission travaille sur ce dossier

pour faire le diagnostic et proposer des idées d'aménagement et de signalétique sur l'ensemble de notre village, ceci dans un cadre financier acceptable.

Un projet ne pourra se concevoir qu'en coordination avec la Voirie Départementale (le village est traversé par les RD 1160 et RD2) et avec la Communauté de Communes (qui a la compétence Voirie à la place de la commune).

Mais au-delà de toute réalisation, la Sécurité est l'affaire de tous. Les véhicules circulant dans le village sont majoritairement les nôtres.

Que l'année 2005 nous permette à chacun d'en prendre encore plus conscience. Nous , les conducteurs, sommes tous concernés. Des enfants (nos enfants), des passants sont sur les trottoirs. ..

6 – C.C.A.S

Le C.C.A.S poursuit ses actions sociales et de solidarité.

Peu visibles car dans la discrétion, les actions de ces bénévoles prennent différentes formes :

- Aide financière passagère et complémentaire à ceux d'entre nous dans le besoin
- Soutien et visite à ceux touchés par la maladie ou un deuil
- Visite aux personnes âgées seules
- Proposition de « navette-livres » avec la médiathèque pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer
- Cadeau de naissance aux nouveaux-nés

Le C.C.A.S poursuit aussi ses actions :

- Opération brioches (16 et 17 octobre 2004) recette de 594.14 €
- Distribution d'un cadeau à toutes les personnes de + de 65 ans
- Organisation pour les anciens d'un goûter à la Salle St Georges le vendredi 14 janvier 2005 à 14H30 avec la participation des enfants des écoles. Que cette réunion soit un moment d'échange, de solidarité et de convivialité.

7 – INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX

* L'Opération **Cimetière et Rue de l'Eglise** est maintenant soldée.

La totalité a été payée et les subventions attendues de la Région (FRDL) et de l'Etat (DGE) nous ont été versées.

* Notre **église** a bénéficié d'une nouvelle tranche de travaux (réfection de la toiture et protection grillagée du clocher contre les pigeons) financés par l'état (DRAC) et le Conseil Général

* Réfection de plusieurs **regards** et **trottoirs**

* Par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, drainage et voirie **rue de Poulandon**,

PROJETS ET DEMANDES DE SUBVENTION

L'année 2005 semble marquée par une évolution des conditions d'éligibilité des opérations aussi bien de l'Etat que de la Région, et les subventions paraissent plus restrictives et limitées....

* **Enfouissement des Réseaux** : nous avons prévu 2 tranches (Rue de Poulandon et rue de Mainville, puis Cheneux et Montois) que nous réaliserons progressivement en fonction de nos possibilités financières.

* **Signalétique** : un projet global pour la commune est étudié par la Commission Communication

* Réhabilitation de l'ancien **logement communal** : la Commission des travaux réfléchit à la rénovation de cette maison jouxtant notre salle multifonctions pour en faire un logement locatif et un local pour notre médiathèque.

* Réflexion également de la commission des travaux sur l'aménagement des **trottoirs** de la RD2 à la Vache Noire, sur la **cour de l'école primaire** ainsi que sur l'équipement en **chauffage au gaz** de nos bâtiments communaux.

DEGATS DUS A LA TEMPETE DU 17 DECEMBRE 2004

Quelques dégâts pour la commune : monument du cimetière, toitures de l'Eglise et de la Mairie.

L'OPERATION FACADES EST RENOUVELEE POUR 2005

Rappel : après acceptation de votre dossier, vous pouvez bénéficier d'une subvention maximale de 1 530 euros, (financée par la Région (SEPOAS) pour 2/3, et par la commune pour 1/3). Des aides à l'amélioration de l'habitat sont également possibles...

LES ECOLES

Quelques changements dans les affectations des professeurs des écoles à la rentrée 2004. Nous accueillons Anne GEST à la maternelle avec Catherine ADNOT. Marc VATEL s'occupe désormais des C.P et CE1 à Montigny Lengrain tandis que Magali KOCH et Dominique LHOTTE enseignent aux plus grands à Ressons.

Grâce aux services mis en place par notre syndicat scolaire (cantine, accueil périscolaire,...) qui sont appréciés et utilisés, grâce aux actions de soutien de l'association des parents d'élèves et grâce à l'engagement de nos enseignants et du personnel affecté au syndicat scolaire, notre regroupement vit pour le bien de nos enfants.

Les effectifs remontent, nous espérons une réouverture de classe.

UNE ENQUETE PUBLIQUE

Menée par notre Syndicat des Eaux et la D.D.A.S.S est prévue début 2005 à Ressons. (Commune de localisation des stations de pompage). Elle concerne les **périmètres de protection des captages d'eau**. Permanences du Commissaire-Enquêteur en Mairie de Ressons :

le 13 janvier de 14h à 17h et le 02 février de 14h à 17h

SITE INTERNET

La Commune dispose d'un site : <http://mairieressonslelong.free.fr>

Celui-ci (créé et mis à jour par Nicolas REBEROT et Elisabeth SCHWAABE) reprend des informations de la municipalité. Vous pouvez le consulter.

Notre adresse e-mail : mairie.ressons-le-long@wanadoo.fr

De plus nos écoles et la médiathèque ont été équipées d'un branchement internet ADSL.

ANIMATEUR

La municipalité d'Ambleny emploie un animateur. Elle nous propose de partager les actions menées avec les associations, les écoles, les habitants. Des jeunes de notre village profitent déjà des animations proposées. Un projet de convention est en cours d'élaboration.

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Quelques Conseillers municipaux sont prêts à développer le fleurissement de notre village. Ils ont besoin d'aides ! si vous avez la main verte et un peu de temps, contactez Chantal GUERIN (03.23.74.24.96).

- *Illuminations de Noël* : Bravo à tous ceux qui ont décoré leur maison pour le plaisir de tous !

VENTE DE CROISSANTS

L'association des parents d'élèves organise en partenariat avec les boulangers locaux, une vente de croissants à domicile pour les habitants de Ressons Le Long le dimanche 30 janvier de 8 heures à 10 heures.

Les modalités pour réserver et commander vos croissants pour ce jour vous seront communiquées par l'intermédiaire d'un coupon réponse que vous recevrez dans votre boîte aux lettres.

CIVISME

- *Cambriolages* : plusieurs habitants ont été victimes de vols (ou de tentatives) à leur domicile. Soyons vigilants, parlons-en entre voisins et montrons notre présence.

- *Stationnement* : Quelques camions, cars ou camionnettes utilisent de façon permanente les parkings communaux (rendus indisponibles aux autres)

De plus, ils occasionnent des nuisances notamment sonores auprès des habitants voisins : un camion démarrant en pleine nuit dérange évidemment le voisinage.

Merci pour le respect mutuel.

- *Chiens errants* : Il est de plus en plus fréquent de voir des chiens errer dans les rues du village causant gênes et dégâts divers. Dans l'intérêt de chacun, il est rappelé que le propriétaire est **responsable** de son animal domestique !

- *Feux de jardin* : Nous vous rappelons qu'ils sont interdits, pensez au compostage

8 – DATES

* **14 Janvier** : Goûter des Anciens organisé par le C.C.A.S

* **22 Janvier** : Galette des Rois pour tous les enfants de nos villages organisée par le SCAVA à Montigny-Lengrain à 18 heures

* **03 Avril** : Pour fêter les 50 ans d'existence des Gîtes de France, L'antenne de l'Aisne organise une journée portes ouvertes des Chambres d'Hôtes. A cette occasion, la Ferme de la Montagne sera ouverte à la visite de 14h30 à 17h00.

* **23/24/25 Avril** : Fête patronale organisée par le Comité d'Animation et des Fêtes

* **1^{er} Mai** : Tir du Roy de France (le Châtelet) par la Compagnie d'ARC de Vic Sur Aisne

* **Horaires d'hiver de la Déchetterie** : Jusqu'au 26 Février

Lundi de 14h00 à 16h30

Mercredi de 14h00 à 16h30

Samedi de 10h00 à 16h30

* **Marche** : 1^{er} Dimanche de chaque mois. RDV Place de la Mairie à 9H30

9 – ETAT CIVIL

Naissance :

Thomas LOPES le 06 octobre

Lucas BOUVIER le 26 Mars

Mariages :

Entre Ludovic DARS IN et Céline GREHAN le 28 août

Entre Christophe HERVILLARD et Leslie LEFEVRE le 04 septembre

Entre Ludovic LUCAS et Angélique GONTHIER le 11 septembre

Décès :

Louis BAYARD le 03 Juin

Alvaro FERREIRA LOPEZ le 05 Août

Michel NOTTA le 22 Novembre

Hervé MELIN le 23 Novembre

10 – VOEUX

L'Équipe Municipale,

Elus et Employés,

vous présente ses meilleurs vœux

pour 2005.